

## Comité Syndical du 29 mars 2017

### DELIBERATION N° 2017-03-022

#### Décision sur les suites à donner au projet de création d'une bio-plateforme de compostage sur le pôle environnemental de Vico

Nombre de membres			L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars, à dix-sept heures trente, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie à la Communauté des Communes du Centre Corse, à Corte, sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président.  Monsieur Xavier POLI a été désigné secrétaire de séance.  Cette réunion faisant suite à une première réunion convoquée le vingt et un mars deux mille dix-sept pour laquelle le quorum n'était pas atteint, le comité syndical du SYVADEC peut valablement délibérer sans condition de quorum.
En exercice	Présents	Votants	
91	20	23	

#### Présents :

Madame : COUDERT Antoinette.

Messieurs : GIFFON Jean-Baptiste, PINELLI Jean-Marc, TATTI François, ARMANET Guy, GIANNI Don Georges, PAJANACCI Jean, GRAZIANI Frédéric, POLI Xavier, GIORGI Antoine, MATTEI Jean-François, MICHELI Félix, DE MEYER Jean-Michel, GIORDANI Jean-Pierre, SAULI Joseph, BERNARDI François et NICOLAI Marc-Antoine.

**Absents représentés** : DEMASI Sauveur (suppléant) représente CULLIOLI Cécile.

VERSINI Antoine (suppléant) représente POLI Jean-Toussaint.

SUZZONI Jacques (suppléant) représente BRUZI Benoit.

SOTTY Marie-Laurence a donné pouvoir à GIORDANI Jean-Pierre.

LABERTRANDIE Anne a donné pouvoir à PAJANACCI Jean.

VIVONI Ange-Pierre a donné pouvoir à COUDERT Antoinette

#### Absents :

Mesdames : CIAVAGLINI Joëlle, COLONNA D'ISTRIA Jeanne-Andrée, CORTICCHIATO Caroline, PINZUTI Jeannine, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, ZUCCARELLI Marie, PIPERI Linda, VESPERINI Françoise, BRUNNINI Angèle, BATTESTINI Serena, BIANCARELLI Gaby, BARTHELEMY Roxane, GIUDICELLI Valérie, NATALI Anne-Marie, BURGUET-MORETTI Amandine et VELLUTINI Dorothee.

Messieurs: ANTONIOTTI Jean-Nicolas, BIANCUCCI Jean-Baptiste, CAU Pierre-Louis, DOMINICI François, FAGGIANELLI François, FAGGIANELLI Charles, FERRANDI Etienne, FERRARA Jean-Jacques, FILONI François, HABANI Yohan, LACOMBE Xavier, PASQUALAGGI Jean-Marie, POGGIALE Pierre-Jean, SARROLA Alexandre, SBRAGGIA Stéphane, VINCILEONE Antoine-Mathieu, VOGLIEMACCI Charles-Noël, SIMEONI Gilles, MILANI Jean-Louis, LUIGGI Pierre-Noël, MASSONI Jean-Joseph, MORGANTI Julien, CASTELLANI Michel, ZUCCARELLI Jean, ROSSI Dominique, NATALI Lucien, VALERY Jean-Noël, POMPA Joseph, SERRA Jean-Marc, LUCCHINI Jean-François, POLVERINI Jérôme, MELA Georges, TAFANI Joseph, GUIDONI Pierre, MARCHETTI François, SEITE Jean-Marie, AQUAVIVA François-Xavier, PERENEY Jean, MARCELLESI Pierre, GIORGI François, SINDALI Antoine, NICOLINI Ange, GALLETTI Joseph, GRAZIANI Bernard, ARENA Jean-Baptiste, POLI Jean-Toussaint, ANTONIOTTI François, LIONS Paul, MORTINI Lionel, GAMBOTTI Alexandre, PASQUALINI Lionel, CHIARAMONTI Maurice et FRANCESCHI Jean-Claude.

Certifié exécutoire,  
après transmission en Préfecture le : 05/04/2017  
et de la publication de l'acte le : 05/04/2017



Pour le Président, par délégué  
Le Directeur Général-Adjoint

Vincent ANDRE  
*(Signature)*

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20170329-2017-03-22-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2017  
Date de réception préfecture : 05/04/2017

Le président expose :

Le plan pluriannuel d'investissement adopté en décembre 2016 prévoit la création de 7 plateformes de compostage biologiques, dédiées aux végétaux et aux biodéchets collectés séparativement, afin de doter chaque microrégion d'une installation qualitative de proximité. Pour l'Ouest Corse, le SYVADEC a proposé la création de cette bioplateforme sur le pôle environnemental de Vico.

Sollicités pour avis, les élus locaux nous ont informés par courrier du 29 novembre 2016 de leur accord sur ce projet. Suite au blocage du site du 2 janvier 2017 par le collectif Pa U Pumonte Pulitu, des réunions ont été organisées sous l'égide de la représentante du Préfet de Corse Mme Brigitte DUBEUF, afin de trouver des solutions alternatives au projet initial proposé par le SYVADEC.

Il a été convenu lors de la réunion du 11 janvier 2017 qu'un groupe de travail animé par Mme DUBEUF et comprenant le SYVADEC, l'ADEME, l'OEC, la DREAL, la Communauté de Communes de l'Ouest Corse et le collectif Pa U Pumonte Pulitu travaillerait conjointement pour formaliser un projet alternatif basé sur une approche globale du traitement des biodéchets et déchets verts du territoire de la Communauté de communes de l'Ouest Corse exclusivement, à savoir :

- une optimisation du compostage de proximité individuel et collectif pour les biodéchets des ménages,
- une organisation de la collecte des bio-déchets des villages et des gros producteurs ne pouvant pas mettre en place un compostage de proximité,
- la réalisation d'une ou plusieurs plateformes de compostage dont le(s) emplacement(s) devaient faire l'objet de recherche de la part des élus locaux.

La réunion a conclu que le projet initialement prévu sur le pôle environnemental de Vico serait suspendu jusqu'à ce que la proposition alternative finalisée et chiffrée soit présentée pour avis au comité syndical du SYVADEC, si possible dès le comité syndical du mois de février. Conformément à ces conclusions, le SYVADEC a notifié au Préfet de Corse le 17 janvier 2017 la suspension du projet de plate-forme de compostage sur le site actuel de l'ISDND jusqu'à la validation par le conseil syndical d'un projet alternatif partagé entre les acteurs.

L'absence de solution alternative définie n'a pas permis de soumettre le sujet au comité syndical de février. Du 7 au 17 mars 2017, le collectif Pa U Pumonte Pulitu a occupé en continu les locaux du SYVADEC à Ajaccio, réclamant l'abandon définitif du projet initial de plateforme de compostage sur le pôle environnemental de Vico.

En l'absence de plateforme de compostage locale, les collectes sélectives de biodéchets réalisées par la Communauté de communes de l'Ouest Corse sont transportées et compostées en région ajaccienne. La position des élus locaux sur le devenir du projet a été sollicitée. Par courrier du 15 mars 2017, les élus de la communauté de communes réunis en bureau ont confirmé leur avis favorable sur le projet de Vico.

Ces explications entendues, le Président demande aux membres du Comité de bien vouloir délibérer sur les suites à donner au projet de bioplateforme de compostage sur le site du pôle environnemental de Vico.

Accusé de réception en préfecture  
09/04/2017  
00009827-20170329-2017-03-22-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2017  
Date de réception préfecture : 05/04/2017

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

Ouïe l'exposé du Président,

**A l'unanimité :**

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Maintient la suspension du projet de Vico dans l'attente d'un projet alternatif,
- Mandate les délégués de la Communauté de Communes de l'Ouest Corse pour participer activement à la recherche d'une solution durable pour le traitement des biodéchets du territoire,
- Autorise le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

François TATTI

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication*

Accusé de réception en préfecture  
02B-200009827-20170329-2017-03-22-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2017  
Date de réception préfecture : 05/04/2017